

Tlemcen
(Algérie),
13-17 décembre 2015

RAPPORT

**COMMISSION
DES FORÊTS ET
DES PARCOURS
POUR LE
PROCHE-ORIENT**

Vingt-deuxième session



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

Première session	Téhéran (Iran)	24-29 septembre 1955
Deuxième session	Le Caire (Égypte)	27 octobre -1 ^{er} novembre 1958
Troisième session	Adana (Turquie)	30 avril - 5 mai 1962
Quatrième session	Beyrouth (Liban)	15-22 juin 1964
Cinquième session	Amman (Jordanie)	25-30 septembre 1967
Sixième session	Téhéran (Iran)	25-30 avril 1970
Septième session	Bagdad (Iraq)	30 novembre - décembre 1974
Huitième session	Khartoum (Soudan)	23-28 février 1978
Neuvième session	Nicosie (Chypre)	6-10 juin 1983
Dixième session	Tunis (Tunisie)	29 juin - 3 juillet 1987
Onzième session	Ankara (Turquie)	15-19 octobre 1990
Douzième session	Le Caire (Égypte)	21-24 octobre 1996
Treizième session	Damas (Syrie)	6-9 décembre 1998
Quatorzième session	Téhéran (Iran)	1 ^{er} -4 juillet 2000
Quinzième session	Khartoum (Soudan)	28-31 janvier 2002
Seizième session	Beyrouth (Liban)	24-27 mai 2004
Dix-septième session	Larnaka (Chypre)	5-9 juin 2006
Dix-huitième session	Khartoum (Soudan)	18-21 février 2008
Dix-neuvième session	Hammamet (Tunisie)	5-9 avril 2010
Vingtième session	Antalya (Turquie)	29 janvier - 2 février 2012
Vingt et unième session	Amman (Jordanie)	26-30 janvier 2014

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	i-ii
	Paragraphes
INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA SESSION	1-7
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ÉLECTION DU BUREAU	8-9
ACTIVITÉS DE LA FAO ET DES PAYS DANS LA RÉGION ET SUITE DONNÉE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION	10-11
LA SITUATION DES FORÊTS AU PROCHE-ORIENT	12-13
PROCESSUS LIÉS À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU NIVEAU MONDIAL	14-15
CRITÈRES ET INDICATEURS POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PARCOURS DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT	16
POLITIQUES RELATIVES AUX FORÊTS ET AUX PARCOURS DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT	17-18
RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES	19
PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DOMAINE DES FORÊTS	20-21
PARITÉ, JEUNESSE ET ÉDUCATION	22-23
SURVEILLANCE DES ZONES ARIDES	24-25
CONTRIBUTION À LA GOUVERNANCE DE LA FAO	26-30
QUESTIONS DIVERSES	31-32
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	33
ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME SESSION	34
CLÔTURE DE LA SESSION	35-37
ANNEXES	Pages
ANNEXE A – LISTE DES PARTICIPANTS	8-10
ANNEXE B – PROGRAMME DE LA QUATRIÈME SEMAINE FORESTIÈRE POUR LE PROCHE-ORIENT	11-13
ANNEXE C- ORDRE DU JOUR	14
ANNEXE D – LISTE DES DOCUMENTS	15
MEMBRES DE LA COMMISSION	16

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

À L'ATTENTION DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission:

a apprécié les efforts déployés par les pays en matière d'évaluation et de gestion durable des produits forestiers non ligneux;

a suggéré que les pays formulent des projets et programmes faisant une plus grande place aux questions de changement climatique et mettant un accent particulier sur l'adaptation, étant donné la grande importance de celle-ci pour les forêts et les parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et pour l'accès aux financements multilatéraux;

est convenue d'envisager les critères et indicateurs proposés comme un cadre général et *a demandé* aux pays de procéder à des consultations nationales, compte tenu du contexte propre à chaque pays et *a recommandé* à chaque pays, d'une part, de recenser les indicateurs qui sont déjà employés à l'échelle nationale et d'indiquer des critères qui pourraient être appliqués et d'autre part, de communiquer les résultats de leur application expérimentale dans certains sites pilotes du pays;

a encouragé les pays à actualiser leurs politiques et stratégies en matière de forêts et de parcours, à en assurer la cohérence avec les autres secteurs et à démontrer la contribution économique et sociale des forêts et des parcours au développement national et *a*, en outre, *recommandé* aux pays de renforcer les liens entre leurs politiques et stratégies et le changement climatique et d'autres préoccupations d'apparition récente, afin de mieux communiquer et de mobiliser l'attention des décideurs, des investisseurs et des fonds multilatéraux;

a noté avec préoccupation les difficultés auxquelles on se heurtait dans la région s'agissant de mobiliser des financements et des investissements du secteur privé pour la gestion des forêts et *a recommandé* que les États Membres prennent des mesures de nature à renforcer leurs efforts nationaux de développement, notamment par une participation des collectivités locales où chacun ait sa place et par des réformes des politiques et des cadres juridiques de nature à créer des conditions favorables aux financements privés dans le secteur forestier pour les petites et grandes entreprises forestières;

a recommandé aux pays de mettre en commun leurs données d'expérience et d'améliorer leurs communications relatives aux initiatives concernant les forêts, la parité hommes-femmes et la jeunesse afin d'améliorer la compréhension de ces thèmes dans les domaines des forêts et des parcours et *a suggéré* que les communautés locales y soient sensibilisées grâce à la vulgarisation forestière et à l'élaboration de matériel d'apprentissage électronique visant à améliorer l'éducation forestière;

a encouragé les pays à se pencher sur les modalités permettant d'intégrer une prise en compte systématique des questions de parité homme-femme dans les politiques et initiatives, et notamment à l'échelle des ménages;

a suggéré que les pays associent la jeunesse à des initiatives à l'échelle nationale, notamment en ce qui concerne le suivi forestier, les inventaires et la collecte de données et mettent en place des éléments incitatifs favorisant la participation des jeunes à des programmes diversifiés d'éducation forestière, et aussi par la création d'emplois destinés aux jeunes.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DE LA FAO

La Commission:

a recommandé que la FAO s'attache davantage à mettre en place des projets et des initiatives dans la région, notamment dans le cadre de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel;

a recommandé à la FAO d'appuyer la coordination de la mise en œuvre des engagements internationaux à l'échelle régionale, y compris par l'intermédiaire du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages;

a demandé à la FAO de fournir une assistance technique en vue d'améliorer la qualité de la communication de données et *a demandé instamment* à la FAO de promouvoir des actions de renforcement des capacités en matière de suivi forestier;

a demandé à la FAO d'aider les pays à entreprendre une évaluation approfondie des ressources que constituent les forêts et les parcours de la région;

a demandé instamment à la FAO d'aider la région à élaborer une stratégie régionale pour les forêts et les parcours comportant des plans d'action visant à améliorer les informations sur les forêts et les parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et la mise en œuvre des processus mondiaux;

a demandé à la FAO d'assurer un suivi auprès des pays aux niveaux national et régional au sujet de l'adoption et de l'utilisation des critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts et des parcours, d'apporter un appui aux pays à cet égard et d'aider à adopter une série harmonisée d'indicateurs, permettant ainsi de communiquer des données de façon synergique aux processus mondiaux et conventions;

a demandé à la FAO de mettre en place un système d'échange entre pays de données d'expérience concernant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques;

a demandé à la FAO d'appuyer l'évaluation et le suivi d'initiatives antérieures et actuelles nationales de remise en état et l'élaboration de programmes solides de régénération des terres arides;

a recommandé à la FAO d'appuyer le renforcement des capacités dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord en ce qui concerne le suivi des forêts et des parcours, notamment grâce à la formation à de nouvelles technologies telles que Collect Earth;

a recommandé que la FAO mobilise des ressources afin d'aider les pays à adopter des systèmes opérationnels de suivi des forêts et des parcours nationaux capables de détecter les changements d'utilisation des terres et de générer les données nécessaires à la prise de décisions pour une gestion durable des forêts et des parcours et leur adaptation au changement climatique.

INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA SESSION

1. La vingt-deuxième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) et la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient ont eu lieu du 13 au 17 décembre 2015 à Tlemcen (Algérie), à l'aimable invitation du Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire. Elles ont rassemblé plus de 300 participants pour la séance d'ouverture. Étaient présents à la session de la Commission 29 représentants de 14 États Membres et 2 représentants d'organisations intergouvernementales mondiales et régionales. L'*annexe A* contient la liste complète des participants à la session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient. Parallèlement à la session de la Commission, 137 participants venus de 5 pays et 15 sociétés nationales ont pris part à la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient. Les travaux des deux événements se sont déroulés en anglais, arabe et français.

2. La vingt-deuxième session de la Commission et la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient étaient organisées autour d'un thème commun, la gestion durable des forêts et des parcours au Proche-Orient – renforcer la capacité d'adaptation des paysages dans les terres arides pour des moyens d'existence durables et pour le bien-être social. Partant de ce thème, les participants à la vingt-deuxième session de la Commission et aux manifestations connexes organisées pendant la semaine se sont efforcés de mettre en évidence le rôle important que jouaient les forêts et les pâturages dans les moyens d'existence de millions de ruraux, le développement social et économique et la protection de l'environnement dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Les participants et les nombreux autres acteurs qui s'intéressaient aux questions liées aux forêts et aux parcours ont également eu la possibilité d'examiner des problématiques communes, de mettre en commun des informations et de confronter leurs données d'expérience sur les bonnes pratiques et les innovations.

3. Plusieurs sessions ont eu lieu au cours de la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient. Le programme est présenté à l'*annexe B*.

4. Lors de la séance d'ouverture, M. Mohamed Amieur, Secrétaire général de la Wilaya de Tlemcen, a accueilli les participants en leur souhaitant la bienvenue en Algérie, à Tlemcen et son parc national. Il a indiqué que le territoire disposait de terres forestières uniques et que la population locale appréciait le rôle important des forêts dans la vie quotidienne. Il a encouragé tous les participants à contribuer à la protection des forêts et leur a souhaité une réunion fructueuse.

5. Le Président de la vingt et unième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, M. Issa Al Shoubaki, Secrétaire général adjoint chargé des forêts et des parcours du Ministère de l'agriculture du Royaume hachémite de Jordanie, a rappelé que les réunions tenues durant la séance de la veille consacrée à la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient avaient été productives et intéressantes et auraient une influence sur les travaux de la Commission. Il a souligné que la Commission appartenait aux pays et a souhaité que ceux-ci s'approprient davantage les résultats de ses travaux. Il a remercié tous les participants à la session, exprimé sa gratitude au Gouvernement algérien pour son accueil chaleureux et pour l'excellente organisation de la session, et adressé tout particulièrement ses remerciements à la FAO pour sa contribution à l'organisation de la réunion.

6. M. Eduardo Mansur, Directeur de la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts du Département des forêts, a remercié, au nom du Directeur général de la FAO, la République algérienne démocratique et populaire, qui accueillait la session. Déclarant que le résultat des négociations en cours à Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) constituerait un nouveau point de départ pour les travaux sur les forêts et le changement climatique, il a encouragé les pays à accroître la visibilité de leurs travaux dans ce domaine. M. Mansur a évoqué le lien qui unissait les forêts à d'autres accords internationaux, notamment la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui visait la neutralité de la dégradation des terres, et le résultat de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), qui prolongeait l'Arrangement international sur les forêts au-delà de 2015. Notant que la FAO était prête à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), il a souligné que les forêts jouaient un rôle important dans l'obtention des nombreux résultats qui permettraient de concrétiser les objectifs et que les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord devaient apporter des contributions essentielles pour les atteindre.

7. M. Yattou Abdelkader, Directeur général de la Direction générale des forêts (Algérie), a ouvert la vingt-deuxième session de la Commission et la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient au nom de M. Sid-Ahmed Ferroukhi, Ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches. Il a indiqué que son Gouvernement se réjouissait d'accueillir la session. Il a déclaré que l'Algérie menait une action politique en vue de protéger les ressources naturelles en mettant en œuvre des plans d'action nationaux pour le reboisement, la lutte contre la désertification et la protection des bassins versants et des écosystèmes naturels, ainsi que par l'information et la participation. Il a noté que l'Algérie avait mis en place un système de surveillance afin de contrôler régulièrement la capacité d'adaptation des paysages et de faire appliquer des mesures contre la désertification. Il a encouragé les pays à continuer de surveiller les écosystèmes steppiques.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ÉLECTION DU BUREAU (point 2)

8. Sous la supervision de M. Issa Al Shobaki (Jordanie), Président sortant de la Commission, l'ordre du jour provisoire (FO:NEFRC/2015/1 Rev.1) a été adopté (voir l'*annexe C*). La liste des documents examinés par la Commission figure à l'*annexe D*.

La Commission a élu le Président, deux vice-présidents et un rapporteur. La composition du Bureau est la suivante:

Président:	M. Yattou Abdelkader (Algérie)
1 ^{er} Vice-Président:	M. Seyed Hossein Mousavinia (Iran)
2 ^e Vice-Président:	M. Taher El Hasoumi (Libye)
Rapporteur:	M. Ali Temerit (Turquie)

9. M. Abdelhamied Adam Hamid, Forestier principal, Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient (Le Caire), a assuré les fonctions de Secrétaire de la Commission.

ACTIVITÉS DE LA FAO ET DES PAYS DANS LA RÉGION ET SUITE DONNÉE AUX DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION (point 3)

10. Décrivant les activités et les projets forestiers en cours en 2014-2015, tels qu'ils sont présentés dans le document FO:NEFRC/2015/2, «*Examen des activités de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) et des autres activités forestières de la FAO, en ce compris la suite réservée aux recommandations formulées à la vingt et unième session de la CFPPO*», le Secrétariat a noté que le nombre de rapports de pays (9) présentés sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de la vingt et unième session était très faible et que l'élaboration de ces rapports était extrêmement difficile pour certains pays en raison d'événements locaux. La Commission *a recommandé* aux pays de renforcer leur engagement dans la Commission et de s'approprier davantage ses travaux. Elle *s'est félicitée* des initiatives menées par les pays pour donner suite aux recommandations de sa vingt et unième session, notamment en ce qui concerne les critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours, les politiques et stratégies relatives aux forêts et aux parcours et des plans d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS).

11. La Commission a noté avec satisfaction les réalisations de la FAO depuis sa vingt et unième session et *a recommandé* à l'Organisation de continuer à élaborer des projets et des initiatives dans la région, notamment dans le cadre de l'IGMVSS. La Commission a en outre *recommandé* à la FAO d'appuyer la coordination de la mise en œuvre des engagements internationaux au niveau régional, en s'appuyant notamment sur le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages. La Commission a également *noté avec satisfaction* que la collaboration et la coordination assurées dans le cadre de *Silva Mediterranea* étaient un moyen unique pour les pays de confronter leurs expériences.

LA SITUATION DES FORÊTS AU PROCHE-ORIENT (point 4)

12. Dans le cadre d'une session conjointe Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient/ Semaine forestière pour le Proche-Orient, des exposés ont été consacrés aux produits forestiers non ligneux (PFNL) et aux données sur les forêts dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord; ces

exposés font l'objet du document FO:NEFRC/2015/6, intitulé *Situation des forêts au Proche-Orient*. La délégation soudanaise a fait le point sur un projet consacré à la gomme arabique mené au Soudan. Elle a indiqué que le projet avait fait grimper de 60 pour cent le revenu des parties prenantes locales et avait fait revenir les jeunes dans les villages. L'Algérie a fait part de l'expérience qu'elle avait acquise dans le domaine des plantes médicinales; elle a notamment expliqué que de nombreuses plantes aromatiques et médicinales étaient menacées et que le pays allait mettre au point un programme de gestion durable des plantes aromatiques et médicinales. La délégation algérienne a aussi donné des informations sur la *Mentha viridis*, qui a un usage officinal du fait de son puissant effet antibiotique. La Commission *s'est félicitée* des rapports faits sur les PFNL et *a encouragé* les pays à déployer des efforts d'évaluation et de gestion durable des PFNL.

13. Le Secrétariat a présenté des données sur les forêts de la région, élaborées à partir des résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015), qui mettaient en évidence le caractère très restreint de la superficie des forêts de la région (42 500 ha) et des autres terres boisées (41 000 ha), ces deux valeurs ayant accusé des pertes importantes concentrées dans quelques pays. La Commission *a demandé* à la FAO de fournir une assistance technique pour améliorer la qualité de la communication des données et *a invité instamment* la FAO à promouvoir des actions de renforcement des capacités de suivi des forêts. La Commission a par ailleurs *exprimé sa préoccupation* quant aux pertes forestières importantes dans certains pays, sur une étendue déjà faible du couvert forestier dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

PROCESSUS LIÉS À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU NIVEAU MONDIAL (point 5)

14. Le Secrétariat a présenté les documents FO:NEFRC/2015/7 – intitulé *Processus politiques mondiaux* – et FO:NEFRC/2015/7.1 expliquant: l'Instrument des Nations Unies sur les forêts, négocié dans le cadre du FNUF; les objectifs de développement durable, notamment les objectifs 6 et 15 traitant explicitement des forêts; les conclusions du quatorzième Congrès forestier mondial (septembre 2015); et l'accord conclu lors de la vingt et unième Conférence des Parties à la CCNUCC (COP21) en décembre 2015. Affirmant que les objectifs de développement durable guideraient l'action internationale des 15 prochaines années, le Secrétariat a noté qu'il collaborerait avec le FNUF et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) en vue de la réalisation de ces objectifs et il a encouragé les pays à établir une coordination plus étroite entre les instruments de financement des activités relatives au changement climatique et les instruments de financement plus généralistes aux fins de la gestion durable des forêts. La Commission *a demandé* à la FAO d'aider les pays à entreprendre une évaluation approfondie des ressources forestières et des parcours de la région. La Commission a en outre *prié instamment* la FAO d'aider la région à mettre au point une stratégie régionale sur les forêts et les parcours assortie de plans d'action pour améliorer, dans la région, les informations relatives aux forêts et parcours et la mise en œuvre des processus au niveau mondial.

15. Le Secrétariat a aussi pris note de l'accord universel de la COP21 qui doit entrer en vigueur en 2020 et qui fait explicitement référence à l'initiative REDD+ (sur la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts), qui fait le lien entre adaptation et atténuation, et qui encourage la coordination des financements, notamment par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat. La Commission *a suggéré* aux pays d'élaborer des projets et des programmes mettant davantage l'accent sur l'adaptation, en raison de la forte pertinence de celle-ci pour les forêts et parcours de la région, et d'accéder aux financements multilatéraux.

CRITÈRES ET INDICATEURS POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PARCOURS DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT (point 6)

16. Le Secrétariat a présenté le document FO:NEFRC/2015/3, intitulé *Critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours dans la région Proche-Orient*, et souligné à ce sujet les conclusions du séminaire sur les critères et indicateurs organisé lors de la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient. La Commission *est convenue* d'examiner les critères et indicateurs proposés sous la forme d'un cadre général et *a demandé* aux pays de mener des consultations nationales, compte tenu du contexte qui leur est propre. La Commission *a recommandé* que chaque pays, lors des consultations nationales, recense les indicateurs déjà utilisés au niveau national, recense aussi les indicateurs qui

pourraient être utilisés et communiquer les résultats de leur utilisation expérimentale sur certains sites pilotes dans le pays. La Commission a recommandé aux pays de communiquer les résultats des consultations à la FAO dans un délai de six mois, afin qu'ils puissent être analysés. La Commission a demandé à la FAO d'assurer auprès des pays, aux niveaux national et régional, le suivi de l'adoption et de l'emploi des critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours; d'apporter un appui aux pays à cet égard et d'aider à l'adoption d'une série harmonisée d'indicateurs, permettant ainsi de rendre compte de façon synergique aux processus mondiaux et aux conventions.

POLITIQUES RELATIVES AUX FORÊTS ET AUX PARCOURS DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT (point 7)

17. Notant que la région avait besoin de meilleurs outils de mise en œuvre des politiques, le Secrétariat a présenté le document de travail FO:NEFRC/2015/11, intitulé *Politiques relatives aux forêts et aux parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, et a appelé l'attention sur les problèmes et les possibilités qui se présentent pour la région, s'agissant notamment du changement climatique, de la remise en état des forêts et des paysages, de l'évaluation économique et de la participation des populations. Il a souligné que l'on pouvait relier les politiques relatives aux forêts et aux parcours à différentes conventions internationales et mettre au point des mesures pour bâtir une économie verte.

18. La Commission a demandé à la FAO de mettre en place un système pour permettre aux pays de partager leurs données d'expérience en matière de conception et de mise en œuvre des politiques. La Commission a encouragé les pays à actualiser leurs politiques et stratégies en matière de forêts et de parcours, à en assurer la cohérence avec les autres secteurs et à démontrer la contribution économique et sociale des forêts et des parcours au développement national. La Commission a en outre recommandé aux pays d'étudier les liens qui existent entre, d'une part, les politiques et les stratégies en matière de forêts et de parcours et, d'autre part, le changement climatique, afin de mieux communiquer et de mobiliser l'attention des décideurs, des investisseurs et des fonds multilatéraux.

RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES (point 8)

19. Le Secrétariat a présenté le document d'information FO:NEFRC/2015/9, intitulé *Restauration des forêts et des paysages*, et a fait observer que l'on pouvait restaurer plus de deux milliards d'hectares de terres dégradées à l'échelle mondiale à des fins de production et de fourniture de services écosystémiques. À la vingt-deuxième session du Comité des forêts, la FAO a lancé le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages pour aider les pays à tenir leurs engagements, notamment au titre du Défi de Bonn, des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et de la neutralité du point de vue de la dégradation des terres; ce mécanisme fonctionne aujourd'hui dans sept pays et vise à la préparation de programmes de remise en état à grande échelle. La Commission a demandé à la FAO d'apporter son concours à l'évaluation et au suivi des initiatives précédemment ou actuellement menées par les pays dans ce domaine, ainsi qu'à la mise au point de programmes rationnels de restauration des terres arides.

PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DOMAINE DES FORÊTS (point 9)

20. Le Secrétariat a présenté le document FO:NEFRC/2015/4, intitulé *Mobiliser les investissements du secteur privé dans les petites entreprises forestières*, qui décrit le contexte dans lequel ces petites entreprises évoluent, les principaux problèmes qu'elles rencontrent et les possibilités qu'elles offrent pour l'investissement d'entreprises privées. Par ailleurs, les principales formes que revêt la participation des entreprises du secteur privé dans les petites entreprises forestières, ainsi que les principaux facteurs favorables sont décrits. Le Secrétariat a informé la Commission du soutien que la FAO prête dans d'autres régions pour montrer comment améliorer l'environnement porteur et renforcer les capacités dans les petites entreprises forestières au Proche-Orient.

21. Soulignant que la région avait besoin d'investissements supplémentaires, la Commission a pris note avec préoccupation des difficultés que la région éprouvait à obtenir des fonds et des investissements du secteur privé pour la gestion de ses forêts. La Commission a recommandé que les États Membres prennent des mesures permettant de renforcer leurs efforts nationaux de développement, notamment par une participation des collectivités locales où chacun ait sa place et par des réformes des politiques

et des cadres juridiques de nature à créer des conditions favorables aux financements privés dans le secteur forestier pour les petites et grandes entreprises forestières.

PARITÉ, JEUNESSE ET ÉDUCATION (point 10)

22. Le Secrétariat a présenté le document FO:NEFRC/2015/9, intitulé *Genre, jeunesse et éducation*, et a expliqué le rôle essentiel que l'intégration des considérations de parité, la participation des jeunes et la revitalisation de l'enseignement forestier ont à jouer lorsqu'il s'agit d'assurer la durabilité des forêts. Lors des échanges qui ont suivi, les participants ont relevé les points suivants: l'absence de matériels pédagogiques actualisés pour les étudiants de premier, de deuxième et de troisième cycles universitaires et le faible intérêt des jeunes pour la formation pratique; le fait qu'il est important d'assurer la participation des femmes des zones rurales et de transmettre les informations sur les forêts et les plantes médicinales à la génération suivante; la nécessité de multiplier les emplois afin d'attirer les jeunes vers les programmes d'enseignement forestier et vers la profession.

23. La Commission a recommandé aux pays de partager leurs données d'expérience et d'améliorer leur communication sur les initiatives concernant les forêts, la parité et les jeunes afin que ces thèmes soient mieux compris dans le domaine des forêts et des parcours, et a suggéré que les populations locales soient sensibilisées grâce à la vulgarisation forestière et que l'on crée des matériels d'apprentissage électronique afin d'améliorer l'enseignement forestier. Notant l'importance des femmes dans les zones rurales, la Commission a encouragé les pays à réfléchir aux façons d'intégrer les considérations de parité dans les politiques et les initiatives, y compris au niveau des ménages. La Commission a par ailleurs suggéré aux pays de faire participer les jeunes aux initiatives nationales, concernant notamment le suivi des forêts, les inventaires et la collecte de données, et d'inciter les jeunes à participer à des programmes variés d'enseignement forestier, notamment en créant des emplois pour eux.

SURVEILLANCE DES ZONES ARIDES (point 11)

24. Le Secrétariat a présenté le document FO:NEFRC/2015/5, intitulé *Promesse de Rome sur le suivi et l'évaluation des zones arides en vue de leur gestion durable et de leur régénération*. L'accent était mis sur le fait que l'évaluation mondiale des zones arides portait sur les forêts, les arbres, les arbustes et les herbages, à la suite de la recommandation que le Comité des forêts avait formulée à sa vingt-deuxième session et la mise en œuvre de la Promesse de Rome adoptée lors de la première Semaine du suivi des zones arides, tenue à Rome, en janvier 2015, était considérée comme une première étape. Le Secrétariat a informé la Commission de la méthode et des résultats préliminaires de l'évaluation mondiale et a précisé que l'évaluation complète, qui englobait les résultats concernant l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, serait présentée officiellement d'ici à juillet 2016.

25. La Commission s'est félicitée de l'évaluation mondiale en cours consacrée aux zones arides et a recommandé à la FAO d'apporter un appui au renforcement des capacités dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord s'agissant du suivi des forêts et des parcours, notamment au moyen de formations sur les nouvelles technologies, telles que l'outil Collect Earth. Elle a par ailleurs recommandé que la FAO mobilise des ressources pour aider les pays à adopter des systèmes nationaux opérationnels de suivi des forêts et des parcours qui permettraient de repérer les changements dans l'utilisation des terres et éclaireraient les décisions aux fins de la gestion durable des forêts et des parcours et de leur adaptation au changement climatique.

CONTRIBUTION À LA GOUVERNANCE DE LA FAO (point 12)

26. Le Secrétariat a présenté le document FO:NEFRC/2015/10, intitulé *Contribution à la gouvernance de la FAO*. En se fondant sur les priorités définies précédemment par les autres commissions régionales des forêts, la Commission a défini les priorités ci-après, à porter à l'attention de la Conférence régionale de la FAO, du Comité des forêts et à prendre en compte dans le Programme de travail de la FAO dans le domaine des forêts.

27. La Commission a recommandé que la recommandation ci-après soit portée à l'attention de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient: appuyer l'élaboration d'une stratégie régionale pour les forêts et les parcours comportant des plans d'action de nature à améliorer les processus globaux

d'information et de mise en œuvre concernant les forêts et les parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord; renforcer les politiques et stratégies des pays en matière de forêts et de parcours; démontrer leurs contributions environnementale, économique et sociale au développement national; enfin, étudier leurs liens avec le changement climatique, la sécurité alimentaire et d'autres domaines et secteurs pertinents dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

28. La Commission a recommandé les actions ci-après au Comité des forêts:

- Au sujet de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action régionaux pour les forêts et les parcours: donner des indications sur la coordination et la collaboration entre les pays et la FAO.
- Au sujet des critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours: identifier des domaines pour un appui supplémentaire par l'intermédiaire de groupes de travail nouveaux ou existants dans le cadre du Comité des forêts et aider à l'adoption de critères et d'indicateurs dans la région.
- Au sujet de la mise en œuvre des engagements internationaux liés aux forêts et aux parcours à l'échelle régionale: donner des indications sur la coordination et la collaboration destinées aux membres et à la FAO.
- Au sujet de la restauration des forêts et des parcours: appuyer la mise en œuvre de la restauration des forêts et des parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.
- Au sujet de la surveillance des terres arides: donner des indications sur le renforcement des capacités et la formation aux nouvelles technologies dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.

29. La Commission a recommandé les éléments suivants en vue de leur insertion dans le Programme de travail de la FAO:

a. Restauration des forêts et des paysages:

- appuyer l'évaluation et le suivi des initiatives passées et actuelles en matière de restauration dans les pays et l'élaboration des programmes de restauration dans les terres arides afin de viser, notamment la neutralité du point de vue de la dégradation des terres;
- assurer une gestion durable de la diversité biologique dans les parcours forestiers de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, y compris par un suivi des espèces, en particulier végétales;
- mettre au point une gestion adaptative afin de renforcer la résilience des forêts et des parcours dans la région.

b. Parité, jeunesse et éducation:

- aider à faire en sorte que la parité soit systématiquement prise en compte dans les politiques et initiatives dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord;
- assurer la participation des jeunes aux initiatives nationales, notamment à la surveillance des forêts et à la collecte de données et mettre en place des mesures incitatives, notamment dans le cadre d'emplois, afin d'encourager les jeunes à s'inscrire pour suivre une éducation forestière;
- mettre en commun des données d'expérience dans le domaine de l'éducation forestière, notamment en fournissant des supports d'apprentissage électronique et améliorer la communication relative aux forêts et aux parcours.

c. Biens et services écosystémiques dans le domaine des forêts et des parcours et investissements dans les petites entreprises:

- aider les pays à évaluer les quantifications des biens et services offerts par les forêts et les parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord;
- encourager la mise en place d'une politique favorable et de conditions juridiques de nature à attirer des financements privés dans le secteur des forêts et des parcours pour des petites et grandes entreprises.

30. Le Président a rappelé à la Commission que compte tenu du roulement géographique, le prochain Président du Comité des forêts devrait être issu de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le Président a rappelé les tâches du Président du Comité des forêts et a fait observer que la personne retenue devrait avoir une vaste expérience de la région, et, si possible, une vaste expérience du travail de la FAO et une assez grande visibilité politique pour conduire les travaux du Comité des forêts. La Commission a indiqué qu'elle soutenait M. Akram Chahayeb (Ministre libanais de l'agriculture) dont la candidature à la présidence devait être proposée à la vingt-troisième session du Comité des forêts, en juillet 2016.

QUESTIONS DIVERSES (point 13)

31. La Commission a remercié le Secrétariat de son séminaire sur les directives mondiales pour la restauration des forêts dégradées et des parcours dans les zones arides, qui s'est tenu pendant la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient, et a demandé à la FAO: d'organiser des ateliers de renforcement des capacités afin de permettre aux pays de mieux maîtriser les directives, de les utiliser concrètement et d'employer également l'outil de suivi de la restauration; d'offrir un appui pour mettre à disposition une version arabe des directives mondiales et d'envisager d'établir un réseau fonctionnel permettant de recueillir et d'échanger des données d'expérience et des enseignements tirés au sujet de la restauration des forêts dégradées et des paysages dans la région.

32. La Commission a également apprécié les informations utiles sur la communication relative aux forêts présentées lors de la quatrième Semaine forestière pour le Proche-Orient, et il a également été reconnu qu'elle constituait un outil important pour infléchir les décisions à l'échelle régionale. La Commission a encouragé la FAO à renforcer la capacité du réseau de communicateurs pour le Proche-Orient, à faciliter le flux d'informations sur les expériences relatives à la région Proche-Orient et Afrique du Nord par l'intermédiaire du Réseau et a demandé instamment aux pays d'appuyer les efforts de communication non plus à la fin, mais dès le commencement de tout processus, et de fournir des financements visant à améliorer les communications à tous les niveaux, en vue de solliciter l'appui des décideurs et de l'ensemble des parties prenantes.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (point 14)

33. Le délégué libanais a généreusement offert que son pays accueille la vingt-troisième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient en décembre ou janvier 2017, offre qui a été appuyée par la Commission.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME SESSION

34. La Commission a adopté le rapport tel que modifié.

CLÔTURE DE LA SESSION

35. M. Doumi Mohamed, Représentant du Secrétaire général de la Wilaya de Tlemcen, a remercié les participants de leurs contributions novatrices et de leurs idées supplémentaires sur le reboisement et la dégradation des terres et a encouragé les partenaires à prendre les mesures qui s'imposaient.

36. M. Nabil Assaf, Représentant de la FAO par intérim pour l'Algérie, a remercié les pays d'avoir échangé leurs vues sur toutes sortes de questions et les a exhortés à poursuivre leurs efforts de gestion durable des forêts et des écosystèmes des parcours compte tenu du changement climatique et de l'instabilité de la région. Rappelant l'observation formulée par le Directeur général selon laquelle il n'y a «pas de sécurité sans sécurité alimentaire», il a souligné l'importance des écosystèmes forestiers et de parcours dans la sécurité alimentaire de la région. Il a remercié le pays hôte de l'organisation de la réunion ainsi que le Président de la vingt et unième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient d'avoir mis en place des conditions favorables à l'organisation de la vingt-deuxième session de la Commission.

37. La clôture de la session a été déclarée par le Président à 9 h 57.

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGÉRIE

Yattou AbdelKader
 Directeur général des forêts
 Direction générale des forêts
 Alger (Algérie)
 Tél: 0661 51 74 31
 Télécopie: 023 23 82 46
 Courriel: yettouk@yahoo.com

Abdelfettah Abdelmalek
 Inspecteur général
 Direction générale des forêts
 Alger (Algérie)
 Tél: 0661 53 69 96
 Télécopie: 023 23 82 86
 Courriel: abdelfettahabdelmalek@gmail.com

Benkheira Abdelkader
 Directeur de la protection
 Direction générale des forêts
 Alger (Algérie)
 Tél: 023 23 82 81
 Télécopie:
 Courriel: benkheiraa@yahoo.com

Abbas Mohamed
 Sous Directeur de la normalisation et de la vulgarisation
 Direction générale des forêts
 Alger (Algérie)
 Tél: 023 23 82 88 - 0771504872
 Télécopie:
 Courriel: mohamedabbas@yahoo.fr

ÉGYPTE

Abdallah Kasim Zaghloul
 Vice president of Desert
 Research Center (DRC)
 Ministry of Agriculture
 Cairo, Egypt
 Mobile: +201004312280
 Fax: +226448907
 Email: a.zaghloul@yahoo.com

IRAN

Seyed Hossein Mousavinia
 Senior Forestry Expert
 Forest, Range & watershed Management
 Organization (FRWO)
 Ministry of Jihad-e- Agriculture
 Islamic Republic of Iran
 Tel: +98-11-52326126
 Fax: +98-11-52326126
 Email: moosavinia16@yahoo.com
International@frw.org.ir

IRAQ

Khalil Ismael Hamad
 Senior Prime Agricultural Engineers
 Baghdad, Iraq

Tel: 0790717739
 Fax:
 Email: usamags2@gmail.com

JORDANIE

Issa Al Shoubaki
 Secretary General Assistant
 Ministry of Agriculture
 Amman, Jordan
 Tel: +962799059191
 Fax: +96265686310
 E-mail: issasho@yahoo.com

Talal Al Fayez
 Programme Expert
 Ministry of Agriculture
 Amman, Jordan
 Tel: +962795500085
 Fax: + 96265562553
 Courriel: Talal.alfayez@fao.org

LIBAN

Chadi Mohanna
 Director of Rural Development and Natural
 Resources
 Ministry of Agriculture
 Jnah – Lebanon
 Tel: +961 1848447 - 916 3456794
 Fax: +961 1849621
 Email: cmohanna@agriculture.gov.lb

LIBYE

Taher EL Hasoumi
 Forestry Directorate DG
 Ministry of Agriculture Animal Marine Wealth
 Tripoli, Libya
 Tel: +218-92-2539953
 Fax: +
 Email: Taher.Tripoli@gmail.com

MAURITANIE

Ethmane ould boubacar
 Directeur adjoint de la protection de la nature
 Ministère de l'environnement et du développement
 durable
 Tél: +222 22 17 47 74
 Télécopie +222 45 24 31 39
 Courriel: ouldboubacar@yahoo.fr

MAROC

Naima Amahboub
 Consul général
 Ambassa du Maroc en Algérie
 Alger (Algérie)
 Tél: 048.54.34.70 / 048.54.22.15
 Télécopie:
 Courriel: CGSBA@live.fr

PAKISTAN

Sarwat N. Mirza
 Professor
 Department of Forestry & Range Management
 Arid Agriculture University
 Tel: +92- 51 92 92 234
 Mob: +92- 0300 9107270
 E-mail: sarwat_mirza123@yahoo.com

SOUDAN

Abdelmouneim Osman Hassa Idris
 Head of Natural Range Administration
 Ministry of Livestock, Fisheries and Rangelands
 Range and Pasture General Directorate
 Khartoum, Sudan
 Tel: +249- 912811697
 Fax: +249-183- 77 5231
 Mobile: +249-912811697
 E-mail: abdelmonem2009@live.com

Mohamed Ali ElHadi Ali
 Director General
 Forest National Corporation
 Khartoum, Sudan
 Tel: +249- 0911243948
 Fax: +249 183 471659
 Mobile: + 249-912302110
 E-mail: Manager-fnc@gmail.com

TURQUIE

Ali Temerit
 Senior Forestry Engineer
 Ministry of Forestry and Water Affairs
 Ankara, Turkey
 Tel: +90312248 17 19
 Fax: +90 312 248 1712
 Mobile: +90 535 200 80 93
 E-mail: alitemerit@ogm.gov.tr

TADJIKISTAN

Rustam Musoev
 Director of Forestry
 Esanboy Rudaki district
 Tel: +992-918-31-43-03
 Fax: +992-372-25-59-95
 Email: Forestry-agencytj@mail.ru

YÉMEN

Jamil Al-Emad
 Head of Protected Areas Division
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Sana'a, Yemen
 Tel: + 967-733721329
 Fax:
 Email: jameelalemad@yahoo.com

ORGANISATIONS**ACSAD**

Zuheir Shater
 Prof. Biodiversity Expert
 Arab Centre for the studies of Arid Zones and Dry
 Lands(ACSAD)
 Damascus, Syria
 Tel :+963-955271914
 Fax +963 11 2264707
 Email: zahater@scs-net.org
zuheirshater@yahoo.com

ICARDA

Mounir Louhaichi
 Principal Scientist
 Amman, Jordan
 Tel: +962 796123068
 Fax: +962 6 5903133
 E-mail: M.Louhaichi@cgiar.org

SECRETARIAT DE LA FAO**SIÈGE DE LA FAO**

Eduardo Mansur
 Pour le Directeur général de la FAO - Directeur
 Rome (Italie)
 Tél: +390657055978
 Courriel: Eduardo.Mansur@fao.org

Lauren Flejzor
 Forestière
 Rome (Italie)
 Tél: +390657053081
 Courriel: Lauren.Flejzor@fao.org

Nora Berrahmouni
 Forestière
 Rome (Italie)
 Tél: +390657052938
 Courriel: Nora.Berrahmouni@fao.org

Danilo Mollicone
 Forestier
 Rome (Italie)
 Tél: +390657052044
 Courriel: Danilo.Mollicone@fao.org

Dominique Rozas
 Fonctionnaire chargée de la liaison et des réunions
 Rome (Italie)
 Tél: +390657052630
 Courriel: Dominique.Rozas@fao.org

FAO ALGÉRIE

Nabil Assaf
 Fonctionnaire technique, Représentant de la FAO,
 Alger (Algérie)
 Tél: +213-661-700827
 Courriel: Nabil.Assaf@fao.org

BUREAU RÉGIONAL DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Abdel Hamied Hamid

Forestier principal

Le Caire (Égypte)

Tél: +20233316000

Télécopie : +37495981

Courriel: AbdelHamied.Hamid@fao.org

Myriam Aziz

Assistante (programme technique)

Le Caire (Égypte)

Courriel: myriam.aziz@fao.org

Tél: +202-33316000

Télécopie : +202-37495981

ANNEXE B

PROGRAMME DE LA QUATRIÈME SEMAINE FORESTIÈRE POUR LE PROCHE-ORIENT

Heure	Description	Orateur/présentateur	Modérateur	Notes
Premier jour				
13 décembre 2015				
8 heures – 9 heures	Inscriptions			
9 heures – 9 h 30	Ouverture	1-M. Domi Mohamed – Wali, Wilaya de Tlemcen 2. M. Issa Alshobaki – Président de la vingt et unième session de la CFPPO 2-M. Eduardo Mansur- pour la FAO 3- Yettou AbdelKader – DG, Direction générale des forêts, Algérie		
9 h 30 – 10 h 30	Processus pour le Proche-Orient et l’Afrique du Nord et série proposée d’indicateurs de durabilité pour une gestion durable des forêts et des parcours dans la région	Abdel Hamied A Hamid (Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l’Afrique du Nord) (20 min présentation + 40 min débat)	Nedjma Rahmani	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)
10 h 30 – 11 heures	Pause			
11 heures –12 heures	La voie à suivre pour promouvoir et renforcer l’emploi de critères et indicateurs de la gestion durable des ressources forestières dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	Fady Asmer (Consultant) (20 min présentation + 40 min débat)	Nedjma Rahmani	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)
12 heures – 14 heures	Pause déjeuner			
14 heures – 15 h 30	Séminaire sur les directives mondiales pour la restauration en état des forêts dégradées et des parcours dans les zones arides: renforcement de la résilience et avantages pour les moyens d’existence	Eduardo Mansur (FOM-Directeur) Nora Berahmouni (FAO) Bayram HOPUR (Turquie) Abdelmoneem Osman (Soudan) Chadi MOHANNA (Liban)	Abas Mohamed	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)

15 h 30 – 16 heures	Pause			
16 heures – 16 h 30	Expérience de la Corée en matière de remise en état des terres forestières dégradées et enseignements tirés pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord	Jimo Kwon (15 min présentation + 15 min débat)	Abas Mohamed	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)
16 h 30 – 17 heures	Expérience du Pakistan en matière de restauration des forêts des zones arides	Sarawat Mirza (15 min présentation+ 15 min débat)	Abas Mohamed	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)
17 heures – 18 heures	Manifestation en marge – Dotations nationales pour un renforcement réciproque des services agricoles		Abas Mohamed	Tous les participants (vingt-deuxième session de la CFPPO + Semaine forestière pour le Proche-Orient)
Deuxième jour				
14 décembre 2015				
9 heures – 9 h 30	Ouverture de la vingt-deuxième session de la CFPPO			
9 h 30 – 10 h 30	Intégration de la politique forestière dans la politique nationale de développement rural: le cas de l'Algérie	Mme HAZEM Lynda	Bouziane AbdelKrim	
10 h 30 – 11 heures	Pause			
11 heures – 12 heures	1) Mise en place de systèmes agropastoraux durables: l'expérience de l'ICARDA 2) L'expérience de l'Algérie en matière de gestion des parcours	Mounir Louhaichi – 20 min M. KHADDOUMI Amar – 10 min M. BOUMAKHLAB Abdallah – 10 min	Bouziane AbdelKrim	

12 heures – 14 heures	Pause déjeuner			
14 heures – 15 heures	Rôle des PFNL dans la dévolution de pouvoirs aux communautés rurales: le cas de la gomme arabique – Soudan 2) Valorisation des plantes médicinales et aromatiques en Algérie	Ibrahim Rahamtalla 20 min Mme Fortas Saliha – 20 min	Président de la CFPPO	Séance conjointe avec la vingt-deuxième session de la CFPPO
15 heures – 15 h 30	Situation des forêts au Proche-Orient	Abdel Hamied A Hamid	Président de la CFPPO	Séance conjointe avec la vingt-deuxième session de la CFPPO
15 h 30 – 16 heures	Pause			
16 heures – 17 heures	1) Biens et services fournis par les écosystèmes forestiers – le cas du parc de Chréa, Algérie 2) Relations entre les populations humaines et les forêts	M. DAHAL Ramadan – 15 min M. HIMI Ghilas – 15 min	Naimi Bendouina	
Troisième jour 15 décembre 2015				
9 heures – 10 h 30	Expériences des pays en matière de lutte contre la désertification et de fixation des dunes	M. TOLBA Kamel et M. SADJI Ahmed (Algérie) Abd Alla Kasim Zaghlol (Égypte) Seyedhosein moosavinia (Iran)	Ould Mohammed Yousif	
10 h 30 – 11 heures	Pause			
11 heures – 11 h 30	Forêts: la participation du secteur privé (Document FO:NEFRC/2015/4)	Lauren Flejzor (FAO)	Président de la CFPPO	Séance conjointe avec la vingt-deuxième session de la CFPPO
11 h 30 – 11 h 50	Le rôle de la communication dans l'amélioration de la visibilité des forêts et des activités forestières dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	Patricia Sfeir (Liban)	Président de la CFPPO	Séance conjointe avec la vingt-deuxième session de la CFPPO
11 h 50 – 12 heures	Clôture de la semaine	DG- Direction des forêts Nabil Assaf (FAO Algérie)		

ANNEXE C

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la vingt-deuxième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient
2. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau
3. Activités de la FAO et des pays dans la région et suite donnée aux demandes et recommandations formulées par la Commission à sa vingt et unième session
4. Séance plénière avec la Semaine forestière pour le Proche-Orient sur le rôle des produits forestiers non ligneux dans la dévolution de pouvoirs aux communautés rurales (cas de l'Algérie et du Soudan)
5. La situation des forêts au Proche-Orient
6. Processus liés à l'élaboration des politiques au niveau mondial
7. Critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours dans la région Proche-Orient
8. Politiques relatives aux forêts et aux parcours dans la région Proche-Orient
9. Restauration des forêts et des paysages
10. Participation du secteur privé dans le domaine des forêts
11. Parité, jeunesse et éducation
12. Surveillance des zones arides
13. Contribution à la gouvernance de la FAO
14. Questions diverses
15. Date et lieu de la prochaine session
16. Adoption du rapport et clôture la vingt-deuxième session de la Commission

ANNEXE D

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour	Cote	Titre
1	FO:NEFRC/2015/1	Ordre du jour provisoire
3	FO:NEFRC/2015/2	Examen des activités de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) et des autres activités forestières de la FAO, en ce compris la suite réservée aux recommandations formulées à la vingt et unième session de la CFPPO
4	FO:NEFRC/2015/6	Situation des forêts au Proche-Orient
5	FO:NEFRC/2015/7	Processus politiques mondiaux
6	FO:NEFRC/2015/3	Critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts et des parcours dans la région Proche-Orient
7	FO:NEFRC/2015/11	Politiques relatives aux forêts et aux parcours dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
8	FO:NEFRC/2015/9	Restauration des forêts et des paysages
9	FO:NEFRC/2015/4	Mobiliser les investissements du secteur privé dans les petites entreprises forestières
10	FO:NEFRC/2015/8	Genre, jeunesse et éducation
11	FO:NEFRC/2015/5	Surveillance des zones arides
12	FO:NEFRC/2015/10	Contribution à la gouvernance de la FAO
Documents d'information		
	FO:NEFRC/2015/Inf.1	Note d'information à l'intention des participants
	FO:NEFRC/2015/Inf.2	Calendrier provisoire
	FO:NEFRC/2015/Inf.3	Liste des documents

MEMBRES DE LA COMMISSION

Afghanistan	Maroc
Algérie	Mauritanie
Arabie saoudite (Royaume d')	Oman
Chypre	Ouzbékistan
Égypte	Pakistan
Émirats arabes unis	Qatar
Éthiopie	République arabe syrienne
Iran (République islamique d')	Somalie
Iraq	Soudan
Jamahiriya arabe libyenne	Tadjikistan
Jordanie	Tunisie
Kirghizistan	Turquie
Koweït	Yémen
Liban	